

Rapport financier

Comptes annuels consolidés	181
Annexe aux comptes annuels consolidés	188
Rapport de l'organe de révision	213

Compte de profits et pertes consolidé

Non-vie

en milliers de CHF	Annexe	2020	2019
Primes brutes	1	3 292 414	3 188 439
Parts des réassureurs		-188 779	-184 682
Primes pour compte propre		3 103 636	3 003 757
Variation du report de primes pour compte propre	2	-13 911	-16 759
Primes acquises pour compte propre		3 089 725	2 986 998
Sinistres payés pour compte propre	2	-1 987 794	-1 778 950
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	2	106 761	1 422
Charges de sinistres pour compte propre		-1 881 034	-1 777 528
Part d'excédents versées aux preneurs d'assurance		-31 275	-26 531
Frais techniques pour compte propre	3	-891 332	-827 576
Autres charges techniques d'assurance		-18 313	-17 448
Résultat technique non-vie		267 771	337 915
Produits des placements	6	362 998	320 921
Charges des placements	6	-151 696	-81 872
Autres produits financiers	7	111 792	25 169
Autres charges financières	7	-152 541	-59 957
Résultat financier non-vie		170 553	204 260
Mesures structurelles en faveur des caisses de pension	8	0	-68 427
Résultat non-vie avant impôts		438 324	473 748
Impôts	9	-29 760	-24 775
Résultat non-vie après impôts		408 564	448 973

Vie

en milliers de CHF	Annexe	2020	2019
Primes brutes	1	802 314	762 917
Parts des réassureurs		-4 971	-5 050
Primes pour compte propre		797 343	757 867
Variation du report de primes pour compte propre	2	1 424	1 988
Primes acquises pour compte propre		798 768	759 855
Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers	4	23 930	75 167
Résultats des placements de capitaux provenant d'opérations de capitalisation	5	1 499	2 573
Prestations d'assurance payées pour compte propre	2	-530 852	-541 240
Variation de la provision pour sinistres pour compte propre	2	-176	37 737
Variation de la réserve mathématique	2	-180 505	-162 226
Variation des provisions pour le compte et au risque de tiers	2	-51 275	-78 080
Variation des provisions pour opérations de capitalisation	2	-5 246	-19 358
Charges de participation des assurés aux excédents		-35 461	-37 043
Frais techniques pour compte propre	3	-129 012	-121 979
Résultat technique vie		-108 331	-84 595
Produits des placements	6	211 682	171 742
Charges des placements	6	-58 722	-25 590
Autres produits financiers	7	53 384	21 683
Autres charges financières	7	-65 037	-38 504
Résultat financier vie		141 307	129 332
Mesures structurelles en faveur des caisses de pension	8	0	-4 573
Résultat vie avant impôts		32 976	40 164
Impôts	9	-3 719	-567
Résultat vie après impôts		29 257	39 598

Récapitulation

en milliers de CHF	2020	2019
Résultat non-vie après impôts	408 564	448 973
Résultat vie après impôts	29 257	39 598
Bénéfice annuel consolidé	437 821	488 571
- Dont parts des minoritaires	-632	-72

Bilan consolidé

en milliers de CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Actifs			
Placements de capitaux	10, 13	18 744 195	18 521 110
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	11	913 734	862 358
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	12	58 506	42 327
Immobilisations incorporelles	13, 14	44 905	42 942
Immobilisations corporelles	13	245 110	246 784
Actifs immobilisés		20 006 450	19 715 520
Liquidités		250 368	199 996
Créances	15	139 251	123 119
Autres actifs	16	85 838	76 325
Comptes de régularisation		134 199	137 420
Actifs circulants		609 656	536 860
Total des actifs		20 616 106	20 252 380
Passifs			
Provisions techniques non-vie	17	5 529 147	5 616 288
Provisions techniques vie	17	5 845 113	5 663 765
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers		913 675	862 358
Provisions techniques pour opérations de capitalisation		42 002	36 756
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	18	878 403	761 159
Provisions non techniques (financières)	19	578 441	603 723
Prêts à long terme à des parties liées		152 201	151 684
Autres engagements à court terme	20	828 184	801 263
Autres passifs à court terme		93 748	77 303
Comptes de régularisation		131 990	109 019
Capitaux étrangers		14 992 905	14 683 318
Capital-actions	21	200 000	200 000
Réserves de capital	21	575 000	575 000
Réserves de bénéfice		3 277 708	3 445 654
Réserves de réévaluation		1 568 361	1 348 081
Différences de change		168	0
Parts des minoritaires		1 963	328
Fonds propres consolidés		5 623 201	5 569 063
Total des passifs		20 616 106	20 252 380

Tableau de financement consolidé

en milliers de CHF	2020	2019
Bénéfice annuel consolidé	437 821	488 571
Gains (-) / Pertes (+) réalisés / non réalisés sur Participations	-539	0
Placements immobiliers	-2 849	-202
Autres placements de capitaux	-74 023	-84 605
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	-19 941	-69 299
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	-1 453	-2 534
Créances	-8	82
Autres actifs	-152 784	-39 234
Dettes	346	147
Autres passifs	77 706	27 573
Immobilisations corporelles	1 367	524
Revalorisations (-) / Amortissements (+) de Participations / Organisations associées	11 406	-1 250
Placements immobiliers	-2 324	-1 776
Autres placements de capitaux	46 422	-2 784
Immobilisations incorporelles	11 436	11 185
Immobilisations corporelles	21 120	21 832
Créances	151	-122
Augmentation / Diminution de Provisions techniques	92 116	143 793
Part d'excédents créditées en assurance vie	2 092	2 045
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	-121 952	-164 899
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	51 317	78 145
Provisions techniques pour opérations de capitalisation	5 246	19 358
Créances	-16 275	12 743
Autres actifs	143 141	40 702
Comptes de régularisation actifs	3 221	6 555
Dettes	26 431	28 131
Provisions non techniques (financières)	-73 993	74 096
Autres passifs	-60 700	-16 614
Comptes de régularisation passifs	24 485	6 394
Flux financiers relatifs à l'exploitation	428 982	578 557

en milliers de CHF	2020	2019
Flux financiers relatifs à l'exploitation	428 982	578 557
Achat (-) / Vente (+) de Participations / Organisations associées (sous déduction des liquidités reprises)	-415 721	-49 757
Placements immobiliers	-6 567	-15 039
Autres placements de capitaux	154 251	-532 936
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	-31 435	-8 846
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	-14 726	-7 653
Immobilisations incorporelles	-13 399	-17 756
Immobilisations corporelles	-22 210	-22 981
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	-349 807	-654 968
Dividendes	-30 000	-25 000
Prêts à long terme	500	1 684
Variations de cours de change sur transactions relatives aux capitaux propres	-1 720	0
Variation des parts de minoritaires	2 266	400
Flux financiers relatifs aux activités de financement	-28 955	-22 916
Variations de cours de change sur liquidités	151	0
Variation des liquidités	50 372	-99 327
Total des liquidités exercice précédent	199 996	299 323
Variation des liquidités	50 372	-99 327
Total des liquidités exercice sous revue	250 368	199 996

Tableau de variation des fonds propres consolidé

	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de ré- évaluation	Différences de change	Fonds propres, sans parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Fonds propres, y c. parts des minoritaires
en milliers de CHF								
État au 31.12.2018	200 000	575 000	3 207 089	797 560	0	4 779 649	0	4 779 649
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-180 000			-180 000		-180 000
Compensation du good- will avec les fonds propres			-45 078			-45 078		-45 078
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-25 000			-25 000		-25 000
Variation des parts des minoritaires							400	400
Variation des réserves de réévaluation				550 520		550 520		550 520
Bénéfice annuel consolidé			488 643			488 643	-72	488 571
État au 31.12.2019	200 000	575 000	3 445 654	1 348 081	0	5 568 735	328	5 569 063
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-220 000			-220 000		-220 000
Compensation du good- will avec les fonds propres			-356 399			-356 399		-356 399
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-30 000			-30 000		-30 000
Variation des parts des minoritaires							2 266	2 266
Variation des réserves de réévaluation				220 281		220 281		220 281
Différences de change					168	168	2	170
Bénéfice annuel consolidé			438 453			438 453	-632	437 821
État au 31.12.2020	200 000	575 000	3 277 708	1 568 361	168	5 621 238	1 963	5 623 201

Annexe aux comptes annuels consolidés

Informations générales et principes

Principes de présentation des comptes

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la législation suisse.

Principes de consolidation

Les sociétés opérationnelles dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Font exception les sociétés immobilières non consolidées, qui sont présentées dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les organisations dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations majoritaires non opérationnelles sont également comptabilisées par mise en équivalence. Les pertes dépassant la valeur d'acquisition ne sont inscrites au bilan que si le Groupe Mobilière s'engage en droit ou en fait à en assumer une partie ou à participer à un plan d'assainissement en cours d'exécution ou de lancement.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société et a l'intention de conserver durablement cette participation, celle-ci est présentée dans les placements au coût d'acquisition, déduction faite des dépréciations de valeur nécessaires.

Le périmètre de consolidation est présenté [ici](#).

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du Groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale; les relations intragroupe sont éliminées. Les éventuelles parts du résultat et des capitaux propres revenant aux actionnaires minoritaires sont présentées séparément dans les comptes annuels consolidés. Les bénéfices intermédiaires résultant de transactions intragroupe sont éliminés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du Groupe, clôturés à la même date et contrôlés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. La valeur comptable de la participation est compensée avec la part concernée de ses capitaux propres, évaluée selon des règles uniformes, à la date de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill est imputé sur les capitaux propres à la date de l'acquisition. En cas de vente d'activités, le goodwill imputé à une date antérieure est porté au compte de résultat. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe. Lors de la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part concernée de ses capitaux propres a été compensé avec les réserves issues du bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en francs suisses. S'agissant des comptes annuels de filiales libellés en monnaie étrangère, les postes du bilan sont convertis dans la monnaie du Groupe au cours du jour de référence, les postes du compte de profits et pertes et du tableau des flux de trésorerie sont convertis aux cours annuels moyens. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites dans les fonds propres sans effet sur le résultat.

Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours à la date du bilan. Les cours principaux sont les suivants:

Monnaies étrangères

Cours à la date du bilan

en CHF	31.12.2020	31.12.2019
EUR	1,08118	1,08724
USD	0,88375	0,96840

Cours annuels moyens

en CHF	2020	2019
EUR	1,07025	n/a

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation ultérieure des actifs ou des passifs est effectuée non pas à la valeur historique (ou au coût d'acquisition amorti) mais à la valeur actuelle, on se sert, dans des conditions normales d'exploitation, du cours du jour ou de la valeur d'usage.

Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe sont, en règle générale, détenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La variation périodique de la valeur d'amortissement des coûts est présentée au compte de résultat. En cas de doutes fondés quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser, les titres à revenu fixe sont présentés à la valeur actuelle. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons une valeur proche du marché au moyen de notre propre modèle d'évaluation.

Actions et parts de fonds

Les actions et les parts de fonds en CHF sont portées au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), la différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant qu'amortissement des placements. Les augmentations ultérieures de valeur sont également présentées dans le compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, en tant que revalorisation des placements. Pour les actions et les parts de fonds en monnaie étrangère, la différence entre les taux de change actuel et historique est comptabilisée dans le compte de résultats, tandis que la différence entre les cours actuel et historique des titres est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat.

Placements alternatifs (tels que capital-risque, fonds spéculatifs, capital-investissement, dette privée, matières premières)

Les instruments de capitaux étrangers non cotés sont portés au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les autres placements sont traités comme des actions et des parts de fonds, les instruments de capitaux propres non cotés étant évalués à la valeur actuelle, déterminée par des prestataires tiers indépendants. Si aucune valeur actuelle n'est disponible, l'évaluation a lieu au coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Placements immobiliers

Les placements immobiliers (immeubles de rapport) sont portés au bilan à la valeur actuelle, déterminée sur la base d'estimations périodiques de la valeur vénale par des experts. La valeur actuelle est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie («discounted cash flow», DCF); elle correspond à la somme des recettes nettes («net cash flows») attendues de l'exploitation des immeubles, actualisées à la date du bilan. La différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant qu'amortissement des placements. Les reprises de dépréciation jusqu'à la valeur d'acquisition sont également portées au compte de résultat.

Prêts/hypothèques

Les prêts et les hypothèques sont portés au bilan à la valeur d'acquisition historique, sous déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux

Sont comptabilisés sous ce poste les fonds gérés conformément à la stratégie de placement, mais qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de placements au jour le jour, de dépôts à terme et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués à la valeur actuelle (cours du jour).

Placements et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers

Sont inscrits au bilan sous ces postes les assurances vie liées à des participations et les produits d'assurance vie constitutifs de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. En ce qui concerne les assurances liées à des participations, les preneurs d'assurance participent pour leur compte et à leur risque au résultat ou à la variation de valeur des placements. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques qui garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), ce qui détermine dans le même temps le montant des provisions techniques correspondantes.

Placements provenant d'opérations de capitalisation et provisions techniques pour opérations de capitalisation

Les placements provenant d'affaires de capitalisation comprennent aussi bien les positions pour lesquelles la Mobilière assume elle-même le risque de placement que celles pour lesquelles ce risque est supporté par des tiers, que ce soit par le client pour les parts participatives ou par la banque partenaire pour les parts garanties vis-à-vis du client. Les placements provenant d'affaires de capitalisation sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour) pour toutes les catégories de placements. Les titres détenus dans le dépôt nostro sont aussi comptabilisés à la valeur actuelle, car destinés à la vente. Les fluctuations de valeur de marché sont présentées dans le compte de résultat en tant que revalorisation ou amortissement des placements provenant d'affaires de capitalisation. Les provisions techniques pour affaires de capitalisation sont actualisées, pour les parts garanties, sur la base de la courbe swap actuelle. Pour les parts participatives, il est tenu compte de la valeur actuelle des placements concernés, afin de garantir l'égalité de traitement des actifs et des passifs.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures.

Dérivés utilisés à des fins de couverture

Les contrats à terme sur devises ainsi que les options put (stratégiques) servent à couvrir respectivement les risques de change et les fluctuations de prix du marché. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise de couverture ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat.

Dérivés non utilisés à des fins de couverture

Les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion (préparation des acquisitions et augmentation des rendements).

Les dérivés sont évalués aux cours du jour. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. Les fluctuations de valeur sont comptabilisées avec effet sur le résultat; pour les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture, il n'y a pas de compensation avec incidence sur le résultat de l'effet produit sur l'opération sous-jacente.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises et celles créées par l'entreprise elle-même, se trouvant dans le pouvoir de disposition de l'entité, destinées à la commercialisation de licences d'utilisation, ainsi que les logiciels informatiques, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable pendant plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur trois à cinq ans; dans des cas justifiés, la période d'amortissement peut toutefois être prolongée jusqu'à 20 ans au plus. La valeur des immobilisations incorporelles est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ils sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation et sur la base du coût d'acquisition.

La durée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles a été fixée comme suit:

- Mobilier/machines/véhicules: 2 à 10 ans
- Matériel informatique/ réseaux: 3 à 10 ans
- Installations: 10 à 20 ans
- Immeubles d'exploitation: 40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si nécessaire, des amortissements supplémentaires sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés à la valeur actuelle (cours du jour).

Créances et autres actifs/engagements et autres passifs à court terme

Ces postes sont évalués à la valeur historique. Le ducroire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur individuelles sur des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques sur le risque de défaillance.

Provisions techniques

Les provisions techniques sont calculées de manière prudente, pour chaque contrat d'assurance ou sinistre, en tenant compte des engagements présumés vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance; elles comprennent des provisions pour fluctuations suffisantes pour garantir à long terme la capacité d'honorer les engagements souscrits.

- Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des futures indemnités de sinistres non actualisées. Les provisions pour rentes sont actualisées.
- Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages survenus mais non encore déclarés et les frais de traitement de sinistres correspondants.
- Les réserves mathématiques correspondent à des valeurs estimées (valeurs actuelles) des prestations et des charges d'assurance, compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des produits d'intérêts et d'autres paramètres économiques et démographiques.
- Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures aux excédents des assurés

- Non-vie: selon ses résultats, la Mobilière – fidèle aux valeurs de la coopérative – rétrocède une part de ses excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'Assemblée générale; il appartient ensuite au Conseil d'administration de décider chaque année de leur utilisation.

- Vie: en assurance vie, les excédents résultent de différences positives entre le rendement effectivement obtenu et l'intérêt garanti ainsi qu'entre les résultats prévisionnel et effectif des processus de risque et de frais. Les montants correspondants sont affectés les années suivantes aux provisions destinées à financer les futures attributions d'excédents aux assurés, dont le montant est fixé compte tenu des dispositions légales et contractuelles applicables ainsi que de la politique d'excédents propre à l'entreprise. Ces provisions incluent la part des plus-values et des moins-values avec ou sans effet sur le résultat revenant aux assurés, conformément aux dispositions relatives à la quote-part légale applicables dans les affaires de prévoyance professionnelle. La part revenant aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation entre les comptes consolidés et les comptes individuels établis selon les principes du droit commercial (provenant des réserves issues du bénéfice, des réserves de réévaluation et d'opérations antérieures avec effet sur le résultat) est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Provisions (financières) non techniques

Les provisions (financières) non techniques sont des engagements présumés découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance de ces engagements sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à la valeur estimée des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur leur utilisation, leur dissolution et leur constitution. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts

Les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs. Si des principes d'évaluation autres que ceux relevant du droit fiscal sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs se compensent, dans la mesure où ils concernent le même sujet fiscal. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés et présentés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les futurs engagements fiscaux. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées dans l'annexe. Les impôts différés passifs sont présentés dans les provisions pour impôts. Le taux d'imposition appliqué correspond au taux attendu.

Répercussions économiques des obligations de prévoyance

Les collaborateurs des sociétés du Groupe sont affiliés à des plans de prévoyance conforme au droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés par des cotisations annuelles de l'employeur et des employés. Les cotisations de l'employeur sont présentées par période sous les charges de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des personnes morales juridiquement autonomes et indépendantes de l'employeur. Ces plans à cotisations définies assurent des prestations vieillesse, invalidité et décès, versées conformément au règlement de l'institution de prévoyance. Le Groupe Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance».

Les excédents de couverture et les découverts sont portés, les premiers, au passif et, les seconds, à l'actif en fonction de l'importance respectivement de l'avantage économique effectif ou des engagements qu'ils représentent pour l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat en tant que charges de personnel.

L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions ou des exonérations des cotisations sont prévues par les statuts ou par un règlement; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des cotisations; les buts de la prévoyance sont garantis et atteints; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire des cotisations. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement suite à un découvert, les dispositions de la LPP et de l'OPP 2 prévoient notamment que l'institution de prévoyance puisse percevoir auprès de l'employeur et du salarié des cotisations (à fonds perdus) destinées à combler le découvert pendant toute la durée de ce dernier, ce qui se traduit par un engagement direct de l'employeur. Les réserves de cotisation de l'employeur sont comptabilisées à l'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont présentées sous les charges de personnel, compte tenu des renoncations à l'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'actualisation.

Périmètre de consolidation

Participations		Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Type d'intégration
		31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	H	-	-	200 000	200 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	N	100	100	148 000	148 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	V	100	100	25 000	25 000	Consolidation complète
Limmat Compagnie d'Assurances SA, Berne	N	100	100	10 000	10 000	Consolidation complète
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	A	100	100	1 000	1 000	Consolidation complète
Mobi24 SA, Berne	C	100	100	200	200	Consolidation complète
Protekta Conseils-Risques SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
XpertCenter SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
Trianon SA, Renens	C	100	100	685	685	Consolidation complète
SC, SwissCaution SA, Nyon	N	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Services SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
bexio SA, Rapperswil	C	100	100	618	618	Consolidation complète
Buildigo SA, Berne (01.07.2020)	C	100		1 000		Consolidation complète
Lightbird Ventures SA, Berne (14.12.2020)	C	100		1 000		Consolidation complète
aroov AG, Berne	C	80,0	80,0	100	100	Consolidation complète
Scout24 Suisse SA, Flamatt	C	50,0	50,0	225	225	Mise en équivalence
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG, Ittigen	C	33,3	33,3	10 800	10 800	Mise en équivalence
Ringier SA, Zofingue (13.08.2020)	C	25,0		300		Mise en équivalence
Credit Exchange SA, Zurich ¹	C	23,8	25,0	105	100	Mise en équivalence
Swiss Entrepreneurs SA, Zurich	C	25,0	25,0	100	100	Mise en équivalence
Parkhaus Kesselturm AG, Lucerne	C	23,0	23,0	2 825	2 825	Mise en équivalence
Nexxiot AG, Zurich	C	47,9	23,7	351	242	Mise en équivalence
GARAI0 REM AG, Berne	C	40,0	40,0	107	107	Mise en équivalence
Liiva SA, Zurich (17.12.2020)	C	50,0		100		Mise en équivalence

¹ Au 31.12.2020, la part assortie au droit de vote est de 25%.

La Mobilière détient au Luxembourg, conjointement avec les caisses de pension du Groupe Mobilière, une société d'investissement SICAV-FIS selon le droit luxembourgeois. La part correspondante de la valeur nette d'inventaire est incluse dans les placements du Groupe.

Activité principale

A=Asset Management / C=Conseil/service / H=Holding / L=Vie / N=Non-vie

		Quote-part en %		Capital-actions en Euro		Type d'intégration
		31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020
Companion Holding Limited, Dublin (15.06.2020) ²	H	99,0		126 230		Consolidation complète
Companion Services DAC, Dublin (10.03.2020)	C	99,0		40 000		Consolidation complète
Anavon DAC, Dublin DAC, Dublin (15.06.2020)	N	99,0		1		Consolidation complète
bexio Deutschland GmbH (en liquidation), Berlin	C	100	100	25 000	25 000	Consolidation complète

² Au 31.12.2020, la part assortie au droit de vote est de 96,8%.

Activité principale

A=Asset Management / C=Conseil/service / H=Holding / L=Vie / N=Non-vie

Explications relatives au compte de profits et pertes

1 Primes brutes

en milliers de CHF	2020	2019
Par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres assurances de choses	1 116 127	1 088 132
Assurance responsabilité civile	323 259	310 529
Assurance véhicules à moteur	1 019 204	1 012 243
Assurance marine, aviation et transport	11 413	10 700
Assurance caution	61 525	62 324
Assurance accidents et maladie	568 332	519 815
Assurance de protection juridique	131 886	123 383
Autres assurances	25 119	27 645
Total affaires directes	3 256 867	3 154 771
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	35 548	33 668
Total primes brutes non-vie	3 292 414	3 188 439
Assurances vie	687 587	653 166
Assurances vie pour le compte et au risque de tiers	107 517	90 735
Assurances vie: opérations de capitalisation	7 210	19 016
Total affaires directes	802 314	762 917
Total primes brutes vie	802 314	762 917

Le Groupe Mobilière opère en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2020	2019	2020	2019
Brut	-15 817	-17 498	1 424	1 988
Parts des réassureurs	1 906	739	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	-13 911	-16 759	1 424	1 988
Brut	-2 078 204	-1 856 134	-531 666	-543 432
Parts des réassureurs	90 409	77 184	814	2 192
Paiements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre	-1 987 794	-1 778 950	-530 852	-541 240
Brut	64 529	29 320	-569	35 664
Parts des réassureurs	42 232	-27 898	393	2 073
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	106 761	1 422	-176	37 737

Dans les assurances vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique, ni dans celle des provisions pour le compte et au risque de tiers, ni dans celle des provisions pour opérations de capitalisation.

3 Frais techniques

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2020	2019	2020	2019
Frais d'agences et autres frais de distribution	-484 074	-459 346	-46 649	-45 931
Frais d'administration	-451 620	-410 427	-82 363	-76 048
Frais techniques bruts	-935 694	-869 773	-129 012	-121 979
Parts des réassureurs	44 362	42 197	0	0
Frais techniques pour compte propre	-891 332	-827 576	-129 012	-121 979

Les charges de personnel s'élèvent à 481,2 MCHF (exercice précédent: 443,4 MCHF).

4 Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers

en milliers de CHF	2020	2019
Produits/bénéfices et pertes réalisées	6 073	8 733
Bénéfices non réalisés	19 765	66 507
Pertes non réalisées	-1 908	-73
Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers	23 930	75 167

5 Résultat des placements en capitaux provenant d'opérations de capitalisation

en milliers de CHF	2020	2019
Produits/bénéfices et pertes réalisées	19	36
Bénéfices non réalisés	1 608	2 550
Pertes non réalisées	-128	-13
Résultats des placements de capitaux provenant d'opérations de capitalisation	1 499	2 573

6 Produits / Charges des placements

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2020	2019	2020	2019
Produit des titres	70 019	76 616	56 002	64 325
Produit des placements immobiliers	56 511	57 050	27 611	27 280
Produit des prêts aux participations non consolidées	0	3	0	0
Produit de prêts à des organisations associées	142	288	0	0
Produit des participations non consolidées	1 177	976	0	0
Produit provenant d'organisations associées	473	473	0	0
Intérêts sur dépôts	13	227	0	0
Produit de revalorisations	7 656	35 597	2 865	15 522
Produit de revalorisations sur organisations associées	8 631	15 540	0	0
Produit de la réalisation de placements	204 817	119 170	112 154	50 898
Autres produits de placement	13 560	14 982	13 051	13 717
Produits des placements	362 998	320 921	211 682	171 742
Charge des placements immobiliers	-15 001	-19 264	-5 064	-5 220
Amortissements sur placements	-18 593	-22 784	-9 804	-3 088
Amortissements sur organisations associées	-19 436	-5 689	0	0
Pertes provenant de la réalisation de placements	-78 604	-14 346	-33 097	-8 517
Charges de gestion	-18 828	-18 527	-10 298	-8 863
Autres charges de placement	-1 234	-1 262	-458	98
Charges des placements	-151 696	-81 872	-58 722	-25 590

7 Autres produits financiers / charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés / non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et d'autres produits d'intérêt. Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées / non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

8 Mesures structurelles en faveur des caisses de pension

Un apport total de 73,0 MCHF a été fourni en 2019 par le Groupe Mobilière pour soutenir les mesures structurelles en faveur des caisses de pension. Ces charges sont supportées par le secteur non-vie à hauteur de 68,4 MCHF et par le secteur vie à hauteur de 4,6 MCHF.

9 Impôts

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2020	2019	2020	2019
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	-36 090	-32 133	-4 406	-2 635
Impôts différés	6 329	7 358	687	2 068
Total Impôts	-29 760	-24 775	-3 719	-567

Le taux d'intérêt différé moyen de 19% correspond au taux prévu par rapport au résultat avant impôts (2019: 19%). Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 13,1 MCHF (31.12.2019: 5,5 MCHF).

Explications concernant le bilan

10 Placements de capitaux

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 31.12.2020: 6 751 859; 31.12.2019: 7 682 529)	6 373 521	7 302 954
Actions et parts de fonds ^{1,2} 31.12.2020: 3 833 937; 31.12.2019: 3 465 591)	4 964 133	4 538 142
Placements alternatifs (valeur d'acquisition 31.12.2020: 1 736 677; 31.12.2019: 1 361 740)	2 018 362	1 564 121
Placements immobiliers (valeur d'acquisition 31.12.2020: 1 660 535; 31.12.2019: 1 651 809)	2 134 956	2 079 013
Hypothèques	1 546 847	1 465 929
Prêts	1 024 107	1 148 739
Participations non consolidées	74 196	75 244
Organisations associées	144 968	95 172
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	1 493	1 513
Autres placements de capitaux	461 613	250 282
Total Placements de capitaux ³	18 744 195	18 521 110
¹ Dont fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières	1 540 700	1 460 029
² Dont fonds à investisseur unique Mobifonds Pension Horizon	296 489	190 057
³ Sans liquidités (actifs circulants)	250 368	199 996

Mobifonds Pension Horizon

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Titres à revenu fixe	38 363	0
Actions et parts de fonds	219 025	67 231
Placements alternatifs	24 402	0
Autres placements de capitaux (surtout liquidités à vue)	14 698	122 826
Mobifonds Pension Horizon	296 489	190 057

Corrections de valeur

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Actions et parts de fonds	-68 718	-38 599
Placement alternatifs	-71 915	-16 005
Participations non consolidées	-38 795	-45 000
Organisations associées	-17 000	-2 444

Instruments financiers dérivés en milliers de CHF	Valeur actuelle active		Valeur actuelle passive	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Devises/actions				
À des fins de couverture	27 727	11 411	1 958	440
Total	27 727	11 411	1 958	440
Report sur les valeurs inscrites au bilan				
Actions	96	0	0	0
Autres actifs	27 631	11 411	0	0
Autres passifs à court terme	0	0	1 958	440
Total	27 727	11 411	1 958	440

11 Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Parts de fonds	810 070	736 494
Autres placements de capitaux	103 664	125 864
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	913 734	862 358

La valeur des parts de fonds dans le propre portefeuille de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA se monte à 59 kCHF (31.12.2019 : 0 kCHF).

12 Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Obligations	3 140	3 216
Obligations à zéro	49 844	33 730
Parts de fonds	2 407	2 040
Autres placements de capitaux	3 115	3 340
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	58 506	42 327

La valeur des obligations zéro dans le portefeuille de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA se monte à 16,2 MCHF (31.12.2019 : 4,1 MCHF).

13 Tableau des actifs immobilisés

en milliers de CHF	Placements immobiliers (placements de capitaux)	
	2020	2019
Valeur comptable nette au 01.01.	2 079 013	2 036 900
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01.	1 651 809	1 639 177
Entrées	12 419	15 331
Sorties	-3 693	-2 699
État au 31.12.	1 660 535	1 651 809
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01.	-75 428	-77 054
Amortissements	-4 171	-6 814
Revalorisations	6 415	8 439
État au 31.12.	-73 184	-75 428
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée) 31.12.	547 605	502 632
Valeur comptable nette au 31.12.	2 134 956	2 079 013
- Dont immeubles en construction	7 817	30 780
- Dont terrains non bâtis	26 670	27 900
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition au 31.12.	474 421	427 204

en milliers de CHF	Participations non consolidées (placements de capitaux)		Immobilisations incorporelles	
	2020	2019	2020	2019
Valeur comptable nette au 01.01.	75 244	72 291	42 942	36 371
Valeurs d'acquisition				
État au 01.01.	120 244	108 788	123 959	110 040
Entrées	4 060	11 455	15 348	18 056
Sorties	-11 312	0	-8 461	-4 137
État au 31.12.	112 992	120 244	130 846	123 959
Corrections de valeur cumulées				
État au 01.01.	-45 000	-36 497	-81 017	-73 669
Amortissements ordinaires	0	0	-11 436	-11 185
Amortissements extraordinaires	-1 259	-8 602	0	0
Revalorisations	817	99	0	0
Sorties	6 647	0	6 512	3 837
État au 31.12.	-38 795	-45 000	-85 941	-81 017
Valeur comptable nette au 31.12.	74 196	75 244	44 905	42 942

en milliers de CHF	Organisations associées (placements)	
	2020	2019
Valeur de bilan au 01.01.	95 172	92 130
Entrées provenant des investissements	63 776	2 251
Part au résultat des organisations associées	-13 508	1 263
Dividendes perçus	-473	-473
Valeur de bilan au 31.12	144 968	95 172

en milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Valeur comptable nette au 01.01.	194 851	202 453	51 932	45 480	246 784	247 933
Valeurs d'acquisition						
État au 01.01.	386 192	386 472	117 296	101 127	503 488	487 599
Entrées	2 562	2 420	19 538	20 013	22 100	22 433
Sorties	-2 558	-1 403	-11 795	-5 140	-14 352	-6 544
Reclassification	-1 175	-1 297	1 175	1 297	0	0
Effet de change	0	0	1	0	1	0
État au 31.12.	385 021	386 192	126 216	117 296	511 237	503 488
Corrections de valeur cumulées						
État au 01.01.	-191 341	-184 019	-65 364	-55 647	-256 704	-239 666
Amortissements ordinaires	-7 326	-7 321	-13 794	-14 511	-21 120	-21 832
Sorties	0	0	11 697	4 794	11 697	4 794
État au 31.12.	-198 667	-191 341	-67 460	-65 364	-266 127	-256 704
Valeur comptable nette au 31.12.	186 354	194 851	58 756	51 932	245 110	246 784

14 Goodwill théorique des actifs immobilisés

en milliers de CHF	Goodwill théorique	
	2020	2019
Valeur comptable nette au 01.01.	618 662	675 639
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01.	879 018	833 941
Entrées	356 399	45 078
État au 31.12.	1 235 417	879 018
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01.	-260 356	-158 302
Amortissements	-97 796	-84 286
Amortissements extraordinaires	-85 805	-17 768
État au 31.12.	-443 956	-260 356
Valeur comptable nette au 31.12.	791 460	618 662

Le goodwill issu d'acquisitions est directement compensé avec les fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

L'activation théorique du goodwill aurait les effets suivants sur les comptes consolidés:

Effet sur le compte de profits et pertes

en milliers de CHF	2020	2019
Bénéfice annuel consolidé	437 821	488 571
Amortissement du goodwill	-183 601	-102 054
Bénéfice annuel consolidé théorique, y compris l'amortissement du goodwill	254 220	386 517

Effet sur le bilan

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Fonds propres consolidés selon bilan	5 623 201	5 569 063
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	791 460	618 662
Fonds propres consolidés théoriques, y compris la valeur comptable nette du goodwill	6 414 661	6 187 725

15 Créances

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Créances sur des preneurs d'assurance	194 524	178 795
./. corrections de valeur	-93 974	-81 605
Créances sur des compagnies d'assurances	27 128	14 649
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	7 051	9 273
./. corrections de valeur	-211	-211
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	4 733	2 218
Total Créances	139 251	123 119

16 Autres actifs

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Autres actifs	86 367	76 844
./. corrections de valeur	-529	-519
Autres actifs	85 838	76 325

17 Provisions techniques

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Reports de primes	604 856	590 945	45 577	47 002
Provisions pour sinistres	4 356 541	4 193 545	1 684 924	1 684 749
Réserve mathématique	0	0	4 103 632	3 923 127
Part d'excédents crédités aux assurés	0	0	10 979	8 887
Autres provisions techniques	567 397	631 284	0	0
Provision pour catastrophes	0	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	353	514	0	0
Provisions techniques pour compte propre	5 529 147	5 616 288	5 845 113	5 663 765
Parts des réassureurs	167 407	123 814	15 712	15 319
Provisions techniques brutes	5 696 554	5 740 102	5 860 825	5 679 084

18 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	564 985	472 851	313 419	288 308

19 Provisions non techniques (financières)

en milliers de CHF	Provisions pour impôts	Autres provisions	Total provisions non techniques (financières)
État au 31.12.2018	388 125	50 150	438 274
Utilisation	0	-925	-925
Dissolution	-11 548	-171	-11 719
Constitution	93 544	84 548	178 092
État au 31.12.2019	470 121	133 602	603 723
Utilisation	0	-71 511	-71 511
Dissolution	-11 132	-1 818	-12 950
Constitution	52 812	6 367	59 179
État au 31.12.2020	511 801	66 640	578 441

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les autres provisions au 31.12.2020 concernent les mesures structurelles des caisses de pension, les achats de participations et les prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs. Les futures prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs sont escomptées au taux de 1,25 % (31.12.19: 1,25 %).

20 Autres engagements à court terme

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Engagements en rapport avec des opérations d'assurance	676 071	655 049
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	152 113	146 214
Autres engagements à court terme	828 184	801 263

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 637,8 MCHF (31.12.2019: 615,2 MCHF).

21 Capital-actions / réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de CHF 100 nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1^{er} janvier 2000.

Postes du bilan acquis

	Buildigo SA, Berne	
en milliers de CHF	01.07.2020	
Actifs		
Liquidités	2	
Actifs circulants		2
Total des actifs		2
Passifs		
Autres engagements à court terme	160	
Autres passifs	0	
Capitaux étrangers		161
Capital-actions	50	
Réserves de bénéfice	-209	
Fonds propres		-159
Total des passifs		2

Autres éléments comptables

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Remarques concernant le bilan		
Engagements conditionnels	3 067	928
Engagements d'investissement	647 694	652 879
Autres engagements non portés au bilan	99 987	79 758

Les engagements conditionnels concernent, outre des engagements de garantie en faveur de tiers, d'autres engagements à caractère conditionnel.

Les autres engagements hors bilan comprennent les engagements irrévocables qui découlent de contrats ne figurant pas au passif, d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'une année, ainsi que d'autres obligations fermes de livraison et d'achat.

Il existe des sûretés constituées en faveur de tiers pour un montant de 107,7 MCHF (31.12.2019: 107,7 MCHF) en garantie de transactions de couvertures et d'obligations financières.

Les sociétés consolidées du Groupe font partie du groupe d'imposition TVA de la Mobilière et répondent solidairement de leurs engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Postes au bilan avec des parties liées

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Avoirs en compte courant	4 733	2 218
Prêts à long terme (avoirs)	11 244	18 813
Hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction ¹	6 043	6 466
Dettes en compte courant	152 113	146 214
Prêts à long terme (engagements)	151 701	151 684

¹ Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Transactions avec des parties liées

en milliers de CHF	2020	2019
Autres produits (frais d'administration imputés)	4 898	5 059
Produit d'intérêts sur prêts à long terme	142	288
Produit d'intérêts d'hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction ¹	53	58
Charge d'intérêts sur compte courant	1 188	1 163
Charge d'intérêts sur prêts à long terme	1 146	1 125

¹ Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Indications concernant les engagements de prévoyance

	Sur-/ sous- couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise		Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel	
en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2019	2020	2020	2020	2019
Institutions de prévoyance sans surcouverture / sous-couverture	0	0	0	0	-5 661	-5 661	-47 528
Institutions de prévoyance avec surcouverture	18 650	0	0	0	-52 972	-52 972	0
Institutions de prévoyance sans actifs propres	0	0	0	0	-105	-105	0
Total	18 650	0	0	0	-58 738	-58 738	-47 528

Événements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 2 mars 2021 par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Mobilère Suisse Holding SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Mobilère Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA



Oliver Windhör
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



Philipp Rickert
Expert-réviser agréé

Zurich, 2 mars 2021